



PREMIER MINISTRE



Date - création : 20 août 2015

Date – dernière modification : 2 septembre 2015

**FICHE DE POSTE DE CDD OCCASIONNEL**

<b>Auprès :</b>	<b>Commissariat général à l'égalité des territoires ( CGET)</b> <b>Direction des Stratégies Territoriales</b> <b>Bureau de l'observation des territoires en politique de la ville</b>	
<b>Catégorie :</b>	<b>A ou B</b>	
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé de traitements de données et SIG</b>	
<b>Activités de la sous-direction, du bureau, de la section :</b>	<p>Le Commissariat général à l'égalité des territoires conçoit, prépare et met en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires, dont il assure le suivi et la coordination interministérielle. Il est chargé, en particulier, de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de la ville.</p> <p>Cette politique agit aujourd'hui sur 1500 quartiers prioritaires définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Cette loi a mis en place une nouvelle génération de contrats de ville, conclus sur la période 2015-2020.</p> <p>La Direction des stratégies territoriales a notamment la charge d'évaluer la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des quartiers de la politique de la ville et de mesurer l'évolution des inégalités sociales et les écarts de développement.</p> <p>Le bureau Territoires en politique de la ville met en particulier en œuvre les moyens informatiques permettant de consolider, d'analyser et de représenter des données géographiques se rapportant à la géographie prioritaire de la politique de la ville. Il a la charge de la définition des contours des quartiers et, dans ce cadre, occupe une place particulière dans la mise en œuvre de la réforme de la géographie prioritaire.</p>	
<b>Position du poste dans l'organisation :</b>	<p>Nom et fonction du N+1 : cheffe du bureau de l'observation des territoires en politique de la ville</p> <p>Nom et fonction du N+2 :</p> <p>N+2 : sous-directrice de l'observation et des analyses statistiques</p>	
<b>Missions et activités du titulaire du poste :</b>	<p>Les périmètres de ces quartiers prioritaires, entrés en vigueur au 1er janvier 2015, bénéficient désormais d'actions conjointes de l'Etat et des collectivités dans le cadre des contrats de ville. En particulier, dès 2016, les collectivités bénéficieront de dotations (la dotation politique de la ville, DPV, et la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, DSU) et de la possibilité de sur-classement des communes. Ces dispositifs font intervenir parmi les critères d'éligibilité la population en politique de la</p>	

	<p>ville des communes. La détermination des populations légales en politique de la ville devient alors essentielle, de façon à concevoir les textes réglementaires et à préciser le montant de ces dotations.</p> <p>La détermination de ces populations nécessite de lourds travaux d'expertise et de calcul qui doivent aboutir en février 2016. D'ores et déjà, des travaux de repositionnement des données sont prévus à l'INSEE dans le cadre du projet de refonte global RORCAL. Vous interviendrez dans le cadre de ces travaux de repositionnement des données.</p> <p>Les travaux demandés devront assurer la qualité des estimations des périmètres. Pour cela, il faudra vérifier, à partir de cartes en MAPINFO, le positionnement des adresses du recensement de la population, et corriger ce positionnement si besoin. Les cartes seront générées à partir de programmes SAS.</p>
<b>Contraintes du poste</b>	<b>Vacation d'une durée de 3 mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015</b>
<b>Profil recherché</b>	BAC+2/+5 Formation en statistiques ou en géomatique
<b>Compétences</b>	<p><b>Savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une connaissance préalable des enjeux et des contextes de la réforme de la géographie prioritaire</li> <li>- De préférence une expérience de travaux statistiques sur fichiers statistiques ou administratifs</li> </ul> <p><b>Savoir-faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique courante de SAS (langage macro)</li> <li>- Pratique courante de MAPINFO</li> <li>- Connaissance des principales notions statistiques</li> </ul> <p><b>Savoir-être</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail en équipe</li> <li>- Rigoureux, autonome</li> </ul>
<b>Personnes(s) à contacter :</b>	Noémie OSWALT Bureau de l'observation des territoires en politique de la ville Tél : 01.85.58.62.19
<b>Candidature à adresser par courriel</b>	Merci d'adresser votre CV, accompagné d'une lettre de motivation, sous la référence <b>CDD_Poplegale</b> par mail à l'adresse suivante : <b>Noemie.Oswalt@cget.gouv.fr</b>